ELECTION DES CONSEILLERS REGIONAUX - 16 MARS 1986



liste de RASSEMBLEMENT NATIONAL présentée par le FRONT NATIONAL

INDEPENDANTS - SOCIO-PROFESSIONNELS - CLUBS D'OPPOSITION

et Jean-Marie LE PEN

Hommes et femmes de France

Les élections régionales, dans les circonstances présentes, sont d'abord des élections politiques. Nos élus aux Conseils régionaux, comme ceux qui siègeront à l'Assemblée Nationale, y défendront les principes et les propositions du **FRONT NATIONAL.** Ils apporteront au contrôle de la gestion régionale : rigueur, vigilance, refus des compromissions et des intrigues.

Les lois de 1982 ont considérablement accru les pouvoirs et les compétences des Conseils régionaux. C'est dire l'importance du choix des représentants que vous allez désigner pour la première fois au suffrage universel.

La liberté ne se divise pas. **Famille, Commune, Région, Nation,** sont les structures de l'ordre naturel. C'est pourquoi il faut que ceux qui sont les défenseurs **"de la France et des français d'abord"** y soient présents et actifs.

Voter pour eux, c'est voter pour vos racines, pour vos attaches, pour le sol, pour la Patrie.

LUTTER CONTRE LA BUREAUCRATIE ET L'EXCES FISCAL

- Réorientation prioritaire du budget d'investissement en faveur des routes, des transports, de l'assainissement, de l'environnement, des lycées pris en charge par la région.
- Diminution des taxes régionales qui pénalisent l'industrie automobile et les usagers (permis de conduire et carte grise) ainsi que la construction (taxe locale d'équipement, taxe sur les transactions foncières).

LUTTER CONTRE LE CHOMAGE

- Refus du dirigisme économique régional - Suppression des services bureaucratiques nés de ce dirigisme - Retour à la libre concurrence - Suppression des aides artificielles aux entreprises qui faussent la concurrence et pénalisent les entreprises saines.
- En liaison avec les entreprises, adaptation de la formation professionnelle et de l'apprentissage à la lutte contre le chômage.
- Priorité d'accès des travailleurs français à la formation professionnelle en direction des métiers d'avenir.

MAITRISER L'IMMIGRATION

- Création d'une commission régionale du bilan de l'immigration (emploi, insécurité, aide sociale, délinquance, logement social).
- Expulsion des immigrés clandestins ou délinquants.
- Préparation dans des conditions humaines du retour au pays des travailleurs étrangers occupés ou mis au chômage : création d'un compte épargne retour sur lequel seront versées les cotisations sociales des étrangers n'appartenant pas à la C.E.E.

LUTTER CONTRE L'INSECURITE

- Mise à disposition des personnes isolées, d'équipements d'alarme leur permettant d'avertir les services de sécurité en cas d'agression ou de défaillance.
- Renforcement des équipes de sécurité par "l'ilotage" dans les grands ensembles et par la mise à disposition de moyens d'intervention rapides.

RENOVER L'ENSEIGNEMENT

- Dans le cadre de la loi de décentralisation qui a mis les lycées à la charge de la région, adaptation des formations du second degré aux réalités de l'emploi.
- Plan de rénovation des lycées vétustes.
- Ouverture des possibilités de libre choix entre secteur public et secteur privé - Appui aux établissements privés complémentaires du secteur public.

PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

- Sous le signe de l'écologie régionale, défense économique et esthétique du patrimoine naturel agricole, forestier et fluvial. Mise en valeur des sites régionaux en relation avec l'expansion du tourisme.
- Vigilance en ce qui concerne la qualité des eaux et la pollution des rivières.

VEILLER AU PATRIMOINE CULTUREL

- Défense du patrimoine culturel régional : églises, clochers, maisons communales, vieux villages, monuments historiques, musées locaux.
- Indépendance à l'égard de la tutelle artistique parisienne du ministère de la Culture.
- Promotion des artistes et des artisans d'art fidèles aux traditions culturelles locales et régionales.

Certaines des mesures proposées s'inscrivent dans la continuité de la politique régionale menée jusqu'ici. D'autres vont à l'encontre de fâcheuses habitudes. D'autres encore constituent des innovations nécessaires.

Nos élus au Conseil régional, qu'ils participent à la majorité ou qu'ils restent dans l'opposition mettront tout en œuvre au service de la collectivité, sans faiblesse, sans sectarisme, sans compromissions politiciennes.

Le scrutin proportionnel vous permet de voter utile sans qu'une voix ne soit perdue. C'est à vous qu'il revient de faire triompher vos idées et vos intérêts.

SIAL 50000

Pour la région ILE-DE-FRANCE, VOTEZ pour les listes présentées par le Rassemblement National et Jean-Marie LE PEN, conduites par :

ESSONNE :	**Patrick DORDAIN,**	Directeur commercial
HAUTS-DE-SEINE :	**Jean-Pierre STIRBOIS,**	Imprimeur - Député au parlement européen
VILLE DE PARIS :	**Jean-Marie LE PEN,**	Editeur, Député au parlement européen
SEINE-ET-MARNE :	**Pierre-Jean PRILLARD,**	Professeur
SEINE-ST-DENIS :	**Claude BRIARD,**	Chef d'entreprise
VAL-DE-MARNE :	**Olivier d'ORMESSON,**	Maire - Député au parlement européen
VAL-D'OISE :	**Gilbert COTTINET,**	Ingénieur
YVELINES :	**Georges-Paul WAGNER,**	Avocat



POUR NOUS ECRIRE : 8, rue du Général-Clergerie 75116 PARIS

Vu, les candidats